

# Bordeaux, la belle endormie se réveille dans l'horreur : encore une vieille femme attaquée...

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 19 juillet 2023





Ce qui rappelle l'ignoble agression de Bordeaux, la dernière n'est pas filmée...

## [Agression d'une octogénaire à Bordeaux : « Il lui a volé la fin de sa vie »](#)

Par Florence Moreau – Publié le 17/07/2023

Un Marocain de 31 ans était jugé ce lundi 17 juillet après avoir agressé une octogénaire le 30 avril dernier. Il a fini par reconnaître sa responsabilité du bout des lèvres C'était un dimanche. Le 30 avril 2023, une Bordelaise de 88 ans rentrait de la messe quand elle a soudain été poussée dans le hall de son immeuble\* du cours de la Marne, s'est retrouvée plaquée au sol et chevauchée par un inconnu, frappée quand elle a levé sa canne pour se défendre et délestée de ses bijoux.

\* : *On a vu cela déjà à Bordeaux !*

C'est une voisine qui, alertée par des appels au secours, l'a découverte au sol, les bras en sang suite à l'arrachage d'un bracelet. Elle a donné l'alerte. Ce lundi 17 juillet, Younes Kadi, **Marocain de 31 ans qui fait l'objet d'une ordonnance de quitter le territoire français**, devait répondre de ce vol accompagné de violences devant le tribunal correctionnel de Bordeaux.

Le jour des faits, il avait été hospitalisé après une crise d'épilepsie. *« La porte était entrouverte, explique-t-il. Je n'avais pas l'intention de voler. J'étais épuisé, je cherchais un squat. »* Il assure que les lieux étaient occupés et qu'il est reparti.

Dans un premier temps, Younes Kadi nie ce qu'il lui est reproché. Il ne se souvient pas, puis un peu. Il dit ne pas avoir vu l'octogénaire quand il cherchait un endroit pour dormir. Il se contredit la minute suivante en jurant qu'il ne l'a pas poussée mais qu'elle est tombée dès qu'il l'a touchée. Il n'a rien fait mais demande pardon s'il a « effrayé la dame ». Il se victimise en détaillant combien la prison où il dort depuis quatre jours est dure à supporter.

*« Elle n'aspirait qu'à la tranquillité. Elle avait une santé de fer pour son âge. Maintenant, alitée, elle a peur de perdre son autonomie. C'est ce qui la tracasse le plus »*

L'octogénaire n'était pas en mesure de venir à l'audience. « Ni physiquement, ni psychologiquement », précise son avocat, M<sup>e</sup> Felix Molteni. Il dénonce la « férocité » de l'agression de cette femme « évidemment effrayée ». Il rappelle **« les genoux sur le thorax pour l'immobiliser »** qui ont occasionné sept fractures des côtes, **« la peau des bras qui s'est arrachée comme du papier »**.

*« Elle n'aspirait qu'à la tranquillité. Elle avait une santé de fer pour son âge. **Maintenant, alitée, elle a peur de perdre***

son autonomie. C'est ce qui la tracasse le plus. Il lui a volé la fin de sa vie ».

## Comportements irrationnels

Le substitut du procureur, Geoffroy Derode salue les investigations menées par les policiers de l'unité d'atteinte aux biens de la sûreté départementale. Un ADN, retrouvé sur le manteau de la victime, les a menés jusqu'en Allemagne qui l'avait conservé dans ses fichiers\*. L'examen de la téléphonie a fini de confondre le prévenu. « Ce qui saute aux yeux, c'est sa grande lâcheté, dans la commission des faits et dans son positionnement alors qu'il l'a suivie, a tourné autour de sa proie\*\* et l'a agressée. »

\* : *Super Schengen !*

\*\* : *Tel un vautour !*

Le magistrat demande « une sanction d'une particulière sévérité ». Il requiert quatre ans de prison ferme, un maintien en détention, plus six mois pour le refus de se soumettre à des prélèvements biologiques et une interdiction du territoire français pendant dix ans.

M<sup>e</sup> Saad Berrada souligne « la vie difficile » du prévenu, sahraoui du Maroc s'estimant apatride, épileptique et grand consommateur d'alcool. « Ce mélange le pousse vers des comportements irrationnels », plaide l'avocat qui voit « de la honte » dans l'attitude du prévenu et demande une peine mixte. Il ne sera pas entendu. Le tribunal a suivi les réquisitions à la lettre.

*Si cela pouvait le dissuader de rester en France à sa libération... après 4 ans et 6 mois, j'espère, histoire de lui faire aimer le Maroc et qu'il y retourne !!!*